

SIMPLIFICATION ET SOUPLESSE

ACCUEILS PERISCOLAIRES (matins & soirs) et RESTAURATION SCOLAIRE

Les réservations sont modifiables, sans incidence sur la facture, jusqu'à 2 jours avant la date à modifier (ex. pour réserver un jeudi, faire la demande mardi) en ligne ou au service Enfance par courriel : serviceenfance@grignysurrhone.fr

Toute modification dans les 2 jours qui précèdent reste possible mais ne peut se faire que par courriel au service Enfance. Toute annulation sera alors facturée (sauf certificat médical transmis avant la fin du mois) et tout ajout majoré.

EN LIGNE, VOUS POUVEZ :

- consulter vos factures
- assurer la gestion informatisée et sécurisée des paiements par CB 24h/24 et 7j/7
- consulter, réserver et/ou annuler vos réservations à la restauration scolaire
- consulter, réserver et/ou annuler le périscolaire du matin et du soir